

Le plan radio-quadrillé des terroirs non planifiés

Magali Watteaux



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/etudesrurales/8024>

DOI : [10.4000/etudesrurales.8024](https://doi.org/10.4000/etudesrurales.8024)

ISSN : 1777-537X

Éditeur

Éditions de l'EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2003

Pagination : 187-214

Référence électronique

Magali Watteaux, « Le plan radio-quadrillé des terroirs non planifiés », *Études rurales* [En ligne], 167-168 | 2003, mis en ligne le 01 janvier 2005, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/etudesrurales/8024> ; DOI : [10.4000/etudesrurales.8024](https://doi.org/10.4000/etudesrurales.8024)

Cet article est disponible en ligne à l'adresse :

http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=ETRU&ID_NUMPUBLIE=ETRU_167&ID_ARTICLE=ETRU_167_0187

Le plan radio-quadrillé des terroirs non planifiés

par Magali WATTEAUX

| Éditions de l'EHESS | *Études rurales*

2003/3-4 - N° 167-168

ISSN 0014-2182 | ISBN 2-7132-1808-X | pages 187 à 214

Pour citer cet article :

—Watteaux M., Le plan radio-quadrillé des terroirs non planifiés, *Études rurales* 2003/ 3-4, N° 167-168, p. 187-214.

Distribution électronique Cairn pour les Éditions de l'EHESS.

© Éditions de l'EHESS. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

LE PLAN RADIO-QUADRILLÉ DES TERROIRS NON PLANIFIÉS¹

Magali Watteaux

ON SE PROPOSE ICI d'installer un nouvel objet de recherche, la forme radio-quadrillée des terroirs non planifiés, non exclusivement médiévale, et, par conséquent, de relever toutes les ambiguïtés de la modélisation des formes « radio-concentriques » rapportées au Moyen Âge. Cette dernière forme reste, pour nombre de médiévistes, un objet à bords flous parce qu'elle mêle des éléments de nature assez diverse. Cependant des tentatives ont été faites pour en durcir les contours en en faisant un objet de planification et en ravivant le clivage selon lequel les formes quadrillées s'appliqueraient à l'Antiquité et les formes concentriques au Moyen Âge. C'est la raison pour laquelle Gérard Chouquer a proposé dans son essai [2000a] de substituer l'expression « radio-quadrillé » à celle de « radio-concentrique » pour rendre compte de l'interpénétration des formes et de leur transmission. L'idée est de repartir d'une analyse des formes – la dimension absente de la recherche – afin d'appréhender cette question différemment, notamment par le biais d'une critique de l'hyperesthésie géométrique* ambiante.

Enclos et ellipses de l'Ouest

Par tradition, depuis les travaux des géographes agraires, les parcellaires circulaires et les enveloppes elliptiques uniques ou successives qu'on observe dans les paysages de l'Ouest ont été mis en relation avec le phénomène des défrichements. Le premier à l'avoir fait est André Meynier, géographe, qui « invente » en 1945, dans un article sur les ensembles cadastraux circulaires en Bretagne, les formes parcellaires elliptiques [1945]. Ces ensembles se distinguent, par l'importance de leurs dimensions, des formes circulaires et elliptiques déjà connues et interprétées depuis longtemps comme des vestiges de fortification [Meynier 1966 : 602]. Ils n'ont pas de lien direct avec la topographie, recouvrent une grande variété de formes curvilignes ; ils sont ceints par des chemins ou des haies touffues ou s'impriment en négatif dans le dessin parcellaire environnant. Ils peuvent avoir pour centre un bourg, bien que cela ne soit pas le cas le plus courant [Meynier 1945]. André Meynier établit que le parcellaire agraire et le réseau des chemins n'ont pas de rapport inéluctable l'un avec l'autre et que, le plus souvent, les chemins ne contraignent pas le parcellaire agraire sous la forme concentrique [*ibid.* : 89-90]. Il propose de voir dans ces ellipses le résultat du découpage d'un domaine par des familles bretonnes au milieu d'un bois ou d'une lande selon une forme qui est, en définitive, la plus commode pour défricher [*ibid.* : 91-92].

¹ Je tiens à remercier Gérard Chouquer pour les remarques et suggestions qu'il a bien voulu faire.

* Se reporter au glossaire p. 295.

François Dobet complète ces premières recherches en Bretagne [1947] et Marcel Gautier en Vendée [1949]. Ce dernier interprète certains de ces ensembles comme des clairières de défrichement – correspondant à des territoires familiaux ou tribaux – et dont les recoupements pourraient témoigner d’une succession d’établissements, comme de cultures temporaires nomadisant sur un espace restreint, comme de tâtonnements dans la recherche des meilleurs emplacements ou encore comme les traces de l’essaimage de petits groupes détachés d’un clan ou d’une famille et installés en périphérie du territoire originel [*ibid.* : 159-160]. Enfin, il distingue un second type d’ensembles circulaires constitués de grandes parcelles qu’il attribue à une période plus récente [*ibid.* : 160]. Son étude révèle que les ensembles cadastraux circulaires ne sont pas liés à l’occupation bretonne puisqu’on les retrouve en Vendée. D’après lui on peut cependant retenir les interprétations d’André Meynier les considérant comme des clôtures retranchées très anciennes, sans habitat au centre, et comme des clairières cultivées [*ibid.* : 164]. Le dessin du terroir procéderait donc de l’élargissement progressif d’une clairière cultivée à partir de son centre. C’est ce qu’il démontre dans son analyse du bourg des Essarts (Vendée) : les chemins concentriques autour du bourg correspondent à une clairière de défrichement qui aurait été élargie trois fois, à diverses époques [Gautier 1949 : 164, 1967 : 325].

André Meynier propose, quant à lui, une fourchette plus précise : les créations de ces ellipses de défrichement se seraient échelonnées depuis l’époque gauloise jusque vers le XIII^e siècle, à partir duquel les acquisitions de nou-

velles terres affectent des formes plus régulières, en rectangles ou en bandes [1966 : 609]. J.-P. Marchand associe en 1979 plus strictement les formes circulaires et elliptiques à la période médiévale parce qu’elles résulteraient des défrichements effectués à partir de la fin du haut Moyen Âge dans le nord-est du Craonnais [cité d’après Querrien 1994 : 311].

Plus récemment, Élisabeth Zadora-Rio s’inscrit dans cette tradition de recherche lorsqu’elle écrit qu’à l’est de la commune de Saint-Martin-du-Fouilloux le défrichement paraît avoir été réalisé à partir de deux ellipses bocagères englobant des fermes aux toponymes médiévaux [1991 : 180]. Elle reprend d’ailleurs la typologie d’André Meynier lorsqu’elle présente ce qu’elle définit comme le bocage « primaire », constitué lors de la colonisation initiale du terroir [*ibid.* : 178].

Enfin, Jean-Claude Meuret, dans sa thèse sur la marche d’Anjou-Bretagne, analyse plusieurs cas d’ellipses bocagères correspondant à des défrichements à partir et autour du centre d’un micropouvoir (bourg, motte, abbaye comme Notre-Dame-de-La-Roë), l’ellipse fermée représentant alors la forme de mise en valeur la plus économique en temps et en travail et la plus adaptée aux contraintes du milieu [1993 : 582-585 et 608].

Errements de la photo-interprétation

Jacqueline Soyer, dans sa thèse sur la conservation de la forme circulaire dans le parcelaire français, aurait pu faire progresser l’enquête en raison de l’ampleur des dépouillements auxquels elle s’est livrée [1970]. Mais elle s’est égarée dans des classements douteux sur la base erronée d’une croyance

dans la fiabilité des chrono-typologies. Elle distingue trois types de terroirs circulaires – les grands terroirs radio-concentriques à village ou bourg central, les moyens terroirs à village ou ferme central et les petits parcel-laires circulaires le plus souvent directement issus d'une ancienne fortification – qu'elle date selon un mode de raisonnement « naïf ». Ainsi les grands terroirs radio-concentriques, qui nous intéressent dans le cadre de cet article, appartiennent pour elle à la période pré-celtique parce que la superposition des cartes de répartition de ces objets parcellaires avec celles des vestiges archéologiques du Campi-gnien et de la civilisation des Champs d'Urnes révèle une proximité entre d'une part ces grands terroirs et d'autre part des dolmens, des menhirs et des carrières de silex. Elle argue également son propos par des observations simplistes sur la relation de chronologie relative entre les voies romaines et les grands terroirs radio-concentriques qui sont oblitérés ou contournés par ces voies.

Les conclusions de Jacqueline Soyer ne firent cependant pas l'unanimité. André Meynier lui reproche son manque d'exhaustivité et de rigueur dans la sélection des formes parcellaires circulaires. Il souligne qu'elle n'a pas pris en compte les ellipses qu'il a découvertes en Bretagne alors qu'elles correspondent parfaitement à ses terroirs circulaires. Enfin, il rappelle qu'il préfère dater ces ensembles entre la période gauloise et le XIII^e siècle plutôt que de la préhistoire [1972]. Il est intéressant de noter que ces critiques ont surtout porté sur les détails de la typologie et sur le problème de l'origine mais à aucun moment sur la pertinence et la valeur des « objets »

définis par Jacqueline Soyer (grands, moyens et petits terroirs circulaires). André Meynier ne les remet pas en cause et les approuve même comme s'il s'agissait d'une évidence. Il n'y a donc aucune analyse et critique véritablement morphologique.

Plus récemment, dans le manuel d'archéologie agraire de Jean Guilaine [1991], Max Guy et Michel Passelac ont proposé une modélisation fondée uniquement sur l'exploitation des possibilités de sériation et de classement chronologique des formes. Sur un cliché ancien de Rostronen (Bretagne), qu'ils utilisent à des fins méthodologiques, ils identifient les caractères du parcellaire et détectent des « points anomaux » provoquant l'agglomération locale des parcelles, quelquefois avec des rayons, qui renverraient aux « champs celtiques » des archéologues britanniques. Ce n'est que « plus tard » que la trame des champs en quadrilatères réguliers disposés en bandes aurait rempli l'espace, à partir des chemins existants [Guy et Passelac 1991]. On arrive donc à cette situation que, dans la même publication, d'un chapitre à l'autre, des formes comparables sont rapportées à la protohistoire (chez Max Guy et Michel Passelac) et au Moyen Âge (chez Élisabeth Zadora-Rio). On ne saurait mieux montrer combien une recherche sans objet ouvre sur toutes les aventures.

Les modélisations historiques de l'espace médiéval

On considère le plus souvent que les XI^e-XII^e siècles voient l'émergence du « village » qui constitue encore la base de l'organisation du peuplement rural. Ce processus de nucléarisation de l'habitat (ou *congregatio hominum*)

a pris, suivant les lieux et les époques, différentes formes selon qu'il s'organise autour du cimetière ou de l'église², du château³ ou de la place du marché (villeneuves et bastides). Ce regroupement des hommes entraîne alors une réorganisation du réseau routier sous l'aspect d'un dessin étoilé qui structure encore les finages actuels.

Le parcellaire environnant étant parfois contraint par ce réseau viaire étoilé sous une forme globalement concentrique, la forme radio-concentrique serait de ce fait la forme spécifique de la nouvelle société qui se serait mise en place aux environs de l'an Mil. Cette opinion est adossée à une première idée, exprimée par Robert Fossier, selon laquelle, pendant le haut Moyen Âge, il n'existe « aucun parcellaire fixe » parce qu'« il paraît dans ces conditions hors de propos de croire à un terroir structuré, s'appuyant sur des chemins fixes » [1995 : 12-13]. L'autre idée est que les paysages encore visibles aujourd'hui sont l'œuvre du Moyen Âge qui s'est réapproprié le parcellaire à partir de l'an Mil [*ibid.* : 44].

Or cette attraction des chemins sous l'effet polarisant de l'habitat n'est pas une spécificité médiévale puisque l'Antiquité n'a pas ignoré l'habitat aggloméré intermédiaire entre les chefs-lieux des cités et les *villae* rurales (voir notre à propos dans ce volume p. 307). Des recherches comme celles menées dans le Lunellois montrent que la fixation des grands *castra* médiévaux (Lunel, Mauguio, Montpellier) n'est pas signe d'une rupture brutale mais représente le terme d'un processus de regroupement par compétition entre les habitats, qui s'observe dès l'Antiquité tardive et accompagne l'émergence des divers habitats groupés du

haut Moyen Âge [Favory *et al.* 1994 : 234]. La documentation écrite médiévale rend bien compte de l'importance acquise par ces sites qui deviennent sièges d'églises, de paroisses. C'est le cas du *castrum* de Mauguio qui s'installe sur un itinéraire antique ou tardo-antique reliant l'arrière-pays des garrigues et la lagune où les seigneurs de Mauguio ont aménagé un port [Favory et Raynaud 1992]. La carte de l'organisation de l'espace autour des sites alto-médiévaux du Lunellois révèle donc une morphologie agraire radio-concentrique, déterminée par l'émergence de sites d'habitat de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge [Chouquer 1995 : 41], et qui ne fait pas disparaître le fond quadrillé de la trame parcellaire. Le parcellaire médiéval de ces régions est une trame évolutive, quadrillée et localement radiale, qui transmet des formes antiques.

En outre, la forme concentrique ne peut pas non plus être rapportée exclusivement au Moyen Âge. À Murviel-lès-Montpellier (Hérault), le vaste oppidum protohistorique et antique de Castellans (II^e siècle av. J.-C. - fin du II^e siècle apr. J.-C.) est enveloppé par un grand anneau grossièrement circulaire, non déterminé par la topographie, composé de limites parcellaires alignées sur 1 370 mètres. François Favory propose d'y voir non pas la trace d'une enceinte fortifiée mais une des premières limites d'un défrichement progressif se déployant en ondes concentriques autour et à partir de

2. Le village ecclésiastique inclut plusieurs variables : *sagreres* en Catalogne et Roussillon ; *sauvetés* en Gascogne ; *bourg prioral* ou *monastique* (bien connu en Anjou).

3. *Castra* dans le Latium et le sud de la France ; *bourgs castraux* ; *castelnaux*.

l'enceinte antique, ce qui lui fait attribuer cette étape de la construction du parcellaire à la communauté rurale antique [1991 : 79, fig. 9 et 10]. Quoi qu'il en soit de la datation de cet ensemble parcellaire (qu'on ne discutera pas ici), on peut admettre que ces formes s'inscrivent dans la longue durée. S'il est plus que probable qu'elles aient été mises en place à l'époque antique parce qu'elles sont en liaison avec l'oppidum, il existe une évidente mobilité postantique et les traces cartographiées par François Favory peuvent être d'époques diverses. On travaille en effet toujours sur du présent hérité [Olivier 2001], et la logique des formes n'est pas un décalque, trait pour trait, de la dynamique de l'habitat.

Or les historiens médiévistes se sont demandés, et continuent de le faire, quel fut l'impact de ce regroupement de l'habitat, qu'ils datent des environs de l'an Mil, sur l'organisation des formes agraires environnantes. En se fondant sur l'analyse de la documentation écrite, certains ont mis en évidence, parallèlement à la polarisation des voies autour des villages castraux, une réorganisation des cultures par zonations en fonction du degré d'investissement en temps qu'elles exigent. Ainsi, Pierre Toubert, qui a modélisé le regroupement des hommes dans des *castra* par sa théorie de l'*incastellamento*, a montré que cette généralisation de la concentration de l'habitat était indissociable d'une répartition logique de l'espace cultivé en auréoles concentriques (jardins, céréaliculture puis systèmes de culture extensive aux marges du terroir) dont la productivité décroissait à mesure que l'on s'éloignait du centre habité [Toubert 1973 : 291]. L'*incastellamento* se traduit sur deux plans.

D'une part, on passerait, à partir de la fin du IX^e siècle, d'un peuplement rural ouvert et dispersé à un habitat concentré et fortifié dans des *castra* sous l'impulsion des seigneurs afin de profiter de la poussée démographique, d'asseoir leurs profits fonciers, leurs droits de justice et de ban et leur emprise psychologique sur les hommes. D'autre part, on assisterait au « regroupement parallèle des terroirs en finages clos impliquant un réaménagement d'ensemble de l'espace cultivé, obtenu par la création de terroirs intensifs près des nouveaux centres, par la reconversion partielle des anciens *fundi* et par l'acquisition de terroirs marginaux aux dépens de l'*incultum* » [*ibid.* : 349]. Cela rejoint les hypothèses déjà proposées par Georges Duby (cf. *infra*) mais Pierre Toubert ne parle pas – parce que sa documentation ne le lui permet pas – de l'organisation parcellaire du finage en lui-même.

Monique Bourin-Derruau observe le même phénomène de contemporanéité dans le Languedoc médiéval entre la réorganisation de l'habitat, dont la structure essentielle est le *castrum* (élaboré entre 1070 et 1170 au détriment d'un habitat dispersé carolingien), et celle des finages [1987 : 87-161]. Elle identifie ainsi cinq zones dans le finage médiéval languedocien selon un schéma concentrique idéal plus ou moins perturbé par la topographie locale et d'intensité agricole décroissante à partir du centre : les nombreux terroirs issus de l'occupation romaine (surtout dans la plaine) ; la zone sub-castrale destinée à l'horticulture ; les terroirs humides proches des cours d'eau (céréaliculture intensive) ; la zone des défrichements médiévaux à l'extérieur des terroirs anciens ; enfin, le *saltus* [*ibid.* : 163]. Mais elle

précise que cela n'affecte pas la forme des parcelles ni même celle des terroirs. C'est donc l'existence d'un centre castral qui suffit à organiser un système d'auréoles des cultures [Fabre *et al.* eds. 1996 : 268].

En examinant les changements sémantiques, les confronts, la métrologie des parcelles tels qu'ils peuvent être étudiés dans les cartulaires, Aline Durand, dans sa thèse sur les paysages médiévaux du Languedoc aux X^e et XII^e siècles [1998 : 154-155], développe également cette idée que la polarisation puis la concentration de l'habitat impliquent une restructuration de l'espace agraire. Jusque dans le courant du X^e siècle, les parcelles sont massives et compactes, souvent carrées, et sont héritées de la centuriation gallo-romaine qu'elles fossilisent. À partir de là, elles s'allongent, se réduisent et prennent une forme plus trapézoïdale. Le paysage devient alors plus irrégulier [*ibid.* : 165-166]. L'évolution se poursuit au siècle suivant avec l'apparition de microparcelles, parfois laniérées [Abbé 1996 : 226]. Aline Durand attribue cette refonte de la morphologie et de la taille des parcelles à la polarisation puis à la concentration de l'habitat autour de noyaux précastraux, qui donnent également lieu à une refonte du réseau des routes et des chemins sous les traits d'une étoile rayonnante [*op. cit.* : 165-168, 173].

Au travers de son analyse, le X^e siècle apparaît donc comme une période de mutation, ce qui rejoint les études récentes menées sur les villages languedociens qui identifient de plus en plus le *castrum* comme le point d'orgue final d'un mouvement initié avant l'an Mil. L'habitat antérieur au XI^e siècle ne semble plus en effet dispersé de manière rigide mais déjà

polarisé autour de noyaux majeurs [*ibid.* : 137]. Mais si ces études font éclater le schéma présenté par Monique Bourin-Derruau opposant *villa* et *castrum* par le biais de l'*incastellamento* et l'enrichissent de diversité [*ibid.* : 139], la thèse d'une rupture provoquant la refonte du parcellaire reste cependant acquise.

Robert Fossier a tenté d'appliquer la théorie de l'*incastellamento* aux terroirs de l'Europe du Nord-Ouest, ce qui l'a amené à proposer le terme d'« encellulement » pour désigner le processus de la naissance du village⁴, qu'il situe entre 930 et 1080 environ, et pour souligner la spécificité de cet espace géographique dans lequel les pôles cimétieral et ecclésial ont joué un rôle plus important et précoce dans le regroupement et la fixation des hommes que le pôle castral [1990 : 162]. D'après lui, la mise en place des cellules seigneuriales s'est, comme dans le monde méditerranéen, accompagnée d'un total remaniement du paysage agraire et du semis humain. Avant, l'habitat était éparé, éclaté, flou, divers et sans structures, la nature était rebelle et dominante, le parcellaire inexistant ou incohérent, les chemins rares, les performances techniques médiocres... Après un remaniement de l'habitat par tris et abandons, les sites se fixent et se regroupent autour de l'église et du cimetière, puis du château, le réseau paroissial se met définitivement en place, une prise de conscience des villageois en tant que communauté s'esquisse, les parcellaires sont soutenus par un réseau de desserte qui part du village, et

4. Le village est entendu par Robert Fossier comme un mode de groupement possédant une organisation interne, une personnalité juridique, une mentalité commune et un terroir organisé [1990 : 162].

le terroir est organisé en zones cohérentes (clos, labours, pacages) [Chapelot et Fossier 1980 : 21-46, 139-147 ; Fossier 1980]. L'ampleur de cette mutation est telle qu'il convient, selon lui, de parler d'une véritable « révolution » dans l'histoire européenne à laquelle est donc associée la naissance du parcellaire. Il reconnaît également la disposition, en auréoles concentriques, des cultures autour du village jusqu'aux lisières boisées allant même jusqu'à poser l'hypothèse d'une totale réorganisation du terroir :

Lorsque l'on examine l'apparence du parcellaire entourant un village qui reçut des franchises, entre 1150 et 1250 en Europe du Nord, on est frappé par le caractère très régulier, généralement concentrique, qu'il affecte ; très visible sur les cadastres des XVIII^e et XIX^e siècles, il l'est encore parfois aujourd'hui même, en pleine phase de remembrement. Il me semble qu'il y a là un témoignage de totale réorganisation, parallèle à l'octroi des franchises [Fossier 1995 : 40-41].

Rassemblant ces opinions sur le changement qui se produit lors de la polarisation de l'espace, Monique Bourin et Élisabeth Zadora-Rio écrivent :

La polarisation de l'espace a des incidences sur l'organisation des terroirs [...] Désormais les finages ont un centre ; la desserte des terroirs se fait donc en un réseau étoilé qui se met en place à partir des pôles villageois, tandis que se dessine dans cette toile d'araignée régulière des liaisons majeures qui relient entre eux les divers centres d'habitat [...] Hiérarchie des terroirs, hiérarchie des dessertes viaires, c'est une remise en ordre rigoureuse qui transparait ; peut-être même une mise en ordre [2003 : 499].

Ce modèle de l'encellulement a été récemment nuancé par Daniel Pichot pour l'ouest de la France. Il démontre que si cette région s'inscrit bien dans le processus général de l'encellulement, les villages de ces contrées rompent avec la représentation classique (*castra* du Midi, villages des plaines du Nord) pour élaborer une synthèse originale qui est celle du « village éclaté ». La dispersion de l'habitat reste de fait un trait marquant du peuplement de l'Ouest et s'affirme comme totalement parallèle à la phase de regroupement des hommes identifiée essentiellement autour des enclos ecclésiastiques [2002 : 227, 349-354].

La forme radio-concentrique serait-elle planifiée ?

La décennie des années quatre-vingt-dix a été marquée par une tentative d'interprétation des formes circulaires par la planification. Signalons, avant de nous lancer dans le vif du sujet, qu'en matière de morpho-histoire urbaine, Krzysztof Pawlowski rapporte également à l'an Mil et au pouvoir d'une puissante famille comtale la forme ronde de nombreux villages languedociens qu'il appelle de ce fait des « circulades » [1992].

En matière d'histoire rurale médiévale c'est Armelle Querrien [1994] qui franchit le cap – et elle sera la seule – en passant de l'observation de l'établissement du pouvoir seigneurial, de ses *castra* et de ses frontières à l'affirmation du caractère planifié des parcellaires radio-concentriques qu'elle étudie dans le Berry. Elle définit ces parcellaires comme étant nets et étendus, centrés sur une ville ou un village d'où rayonnent des axes de circulation sur lesquels les parcelles prennent appui. Ils sont d'une

extension difficile à saisir avec précision, généralement indépendante de l'emprise communale, s'affranchissant des obstacles topographiques, hydrographiques et des variations de la nature des sols et présentant des dimensions diverses (diamètres allant de 2,7 à 21 km). Ils auraient, dans les termes de son analyse, recouvert dans certaines zones les trois centuriations gallo-romaines imposées par l'administration romaine peu après la Conquête, à la suite d'initiatives royales ou seigneuriales [*ibid.* : 332]. Il s'agit donc d'une conception successive et stratigraphique du paysage où la forme radio-concentrique se superpose et oblitère la forme quadrillée antique.

L'étude plus approfondie qu'elle mène sur Brion, Levroux et Moulins montre que leurs parcellaires radio-concentriques ne coïncident pas avec le cadre paroissial puisque le tracé de leur extension maximale passe par les chefs-lieux de paroisses limitrophes. Cette configuration situe par conséquent leur élaboration après celle du réseau paroissial sur lequel ils s'appuient [*ibid.* : 339]. Ces terroirs radio-concentriques sont, pour Armelle Querrien, le résultat d'une opération conduite par les seigneurs entre le XI^e et le début du XIII^e siècle pour délimiter un territoire dans lequel ils procèdent ensuite à une redistribution des parcelles et des tenures afin, d'une part, de créer un réseau de dépendance des hommes habitant les villages englobés ou dans la périphérie et, d'autre part, constituer des points forts dans le réseau des châellenies de frontière. Ainsi ces réorganisations cadastrales ne visent pas à mettre en œuvre une meilleure gestion agricole des sols ou un plan de reconquête des terres abandonnées mais sont un instrument de contrôle de

la population et de ses activités [*ibid.* : 350]. Armelle Querrien considère donc ces parcellaires radio-concentriques comme les témoins d'une « rupture » (quoique ce ne soit pas valable pour tous les finages du Berry) avec l'ordre antique, le haut Moyen Âge n'ayant fait que se couler dans le cadre en place depuis la période gallo-romaine. Enfin, l'importance technique et matérielle que cette réorganisation suppose l'amène à penser ce qui suit :

De telles entreprises n'ont pu être programmées que par une autorité capable d'imposer le remodelage du parcellaire cultivé antérieur, au découpage carré, pour le faire passer à un schéma circulaire. Leur réalisation a entraîné la modification ou l'abandon d'anciens tracés de chemins et de parcelles [...] il ne peut s'agir que d'opérations cadastrales programmées, effectuées sous la direction d'arpenteurs, qui, sans adopter la rigueur des arpenteurs romains, ont planifié l'opération [*id.*].

L'histoire de ces parcellaires radio-concentriques se trouve donc étroitement liée à celle des grandes seigneuries du Berry et à celle de l'extension du pouvoir royal :

Ils ont été établis autour de chefs-lieux de châellenies et de villages occupant une position centrale ou stratégique dans les grands ensembles féodaux de cette région aux XI^e et XII^e [*ibid.* : 354].

Comme le souligne Cédric Lavigne dans son essai sur la planification agraire au Moyen Âge [2002 : 49], Armelle Querrien opère un saut interprétatif important entre les données des

textes et celles de la morphologie. Elle se fonde sur les mentions de voies et de chemins relevées dans les actes du XII^e et du début du XIII^e siècle pour dater les parcellaires radio-concentriques et les relier à l'émergence des seigneuries châtelaines. Or ces mentions prouvent seulement l'existence de ces chemins mais ne datent pas leur création [*ibid.*]. Françoise Michaud-Fréjaville, qui a également travaillé sur le Berry médiéval, conclut, quant à elle, à la capacité de l'autorité médiévale, seigneuriale et royale à s'adapter à l'héritage reçu ou conquis et à son incapacité à mettre en œuvre une réorganisation autoritaire de vaste envergure en raison de sa relative faiblesse dans ces terroirs berrichons [1997 : 120]. Cela paraît d'autant plus vraisemblable et raisonnable que, alors que les actes existent en nombre, à aucun moment ils n'évoquent l'intervention d'arpenteurs ni même une quelconque redistribution des terres [Lavigne 2002 : 49]. Armelle Querrien souligne d'ailleurs le silence des sources sur ce point mais n'en tire aucune réflexion critique, persistant sur le lien étroit qui existerait entre l'organisation parcellaire et le pouvoir médiéval [*op. cit.* : 350-351, 356].

Or l'analyse morphologique des finages étudiés par Armelle Querrien révèle que la forme radio-concentrique qu'ils présentent est le résultat progressif de la polarisation exercée par des sites, souvent anciennement peuplés, de l'attraction des voies de communication et de la lente adaptation des champs au réseau viaire. C'est avec raison que Cédric Lavigne souligne qu'il s'agit en réalité de l'aboutissement d'un processus de longue durée [2002 : 49]. La relecture de Gérard Chouquer signale une autre manière d'aborder l'étude des formes du pay-

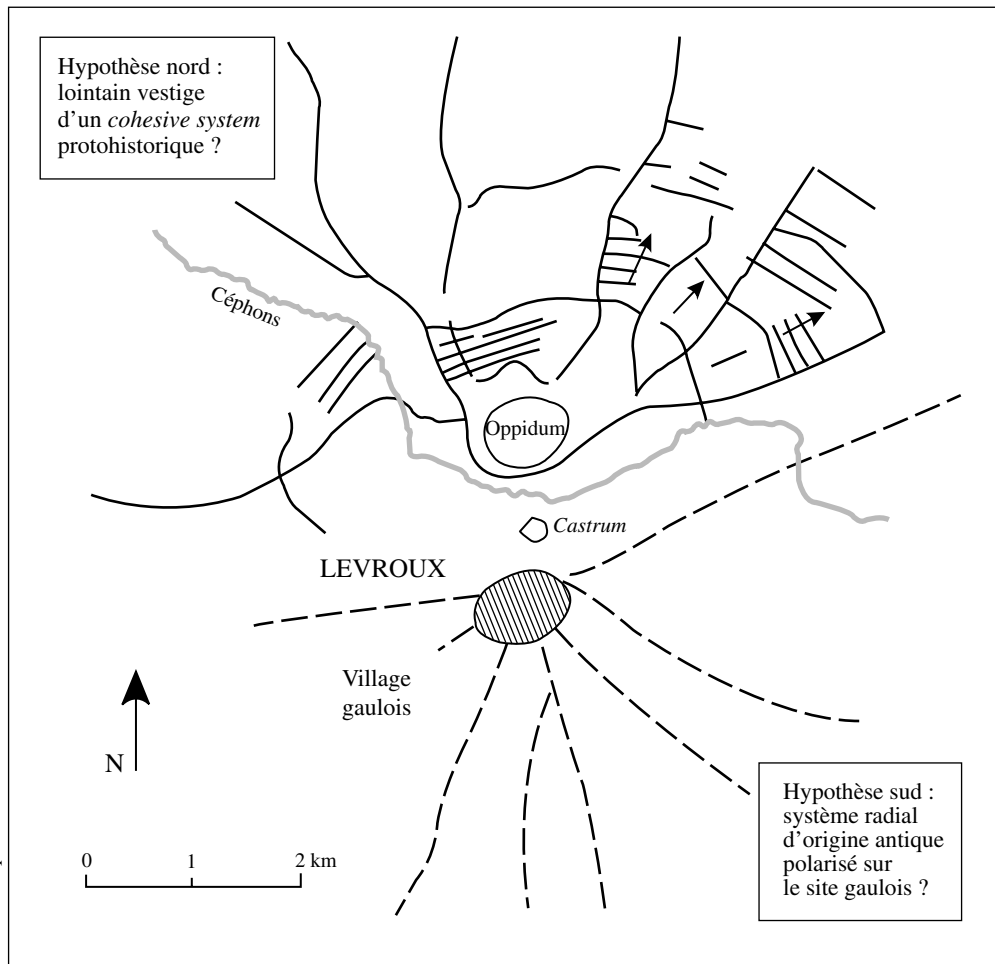
sage. Il montre en effet que l'origine de la forme radio-concentrique, et surtout radiale, de Levroux est le produit de deux phases protohistoriques, principalement centrées sur l'oppidum au nord et le village de l'Âge du Fer au sud : entre les deux le *castrum* médiéval n'a plus rien à polariser (fig. 1 p. 196). La forme radiale globale de Levroux est donc héritée non d'une initiative planificatrice seigneuriale ou royale mais d'une double polarisation radiale gauloise et d'une systématisation de cette forme pendant l'Antiquité et le Moyen Âge, ainsi que du renforcement des chemins et des limites qui s'appuient sur elle [Chouquer 2000a : 69].

Si la critique de détail du travail d'Armelle Querrien a été faite [Chouquer 2000a : 67-70; Lavigne 2002 : 47-50; Michaud-Fréjaville *op. cit.* : 119-121], le flou le plus complet demeure chez les médiévistes sur l'objet même de la recherche. Que faut-il chercher? Quelle est la forme de la planification au Moyen Âge? Quand les hommes du Moyen Âge se donnent-ils un parcellaire? Quel rapport envisager entre pouvoir, économie, démographie et formes de l'occupation du sol? Il serait donc injuste de faire d'Armelle Querrien le bouc émissaire des critiques et dans le même temps de faire le silence sur ces impasses collectives.

La représentation de leur espace par les élites médiévales

Il convient de rappeler la connaissance que nous avons des représentations de l'espace des hommes du Moyen Âge et des formes de territorialisation de l'espace juridique et administratif autour de quelques chefs-lieux. Différents témoignages attestent l'existence d'une conception concentrique de l'espace fiscal comme

Fig. 1. Lecture morphodynamique des formes de Levroux (Indre)



dans certaines procédures d'estime. C'est ce qu'a mis en évidence Monique Zerner pour cinquante communes du Comtat venaisien pontifical dont elle a étudié les cadastres élaborés au début du XV^e siècle dans le souci d'estimer les possessions du Comtat. Elle constate que les communes ont été cadastrées chacune en trois parts qui renverraient à une représentation de l'espace cultivé selon trois cercles concentriques, le premier correspondant aux cultures les plus intensives et les plus lourdement taxées, situées autour des villages, le troisième aux terres marginales moins taxées, et, entre ces deux cercles, une auréole comprenant les cultures céréalières et les prés. Ce système d'estimation, également connu en Vaunage (près de Nîmes) ainsi qu'à Turin, repose ainsi sur le critère de la distance par rapport au village [1993 : 69]. C'est pourquoi Monique Zerner établit un lien entre ce type d'organisation de l'espace et la théorie de l'*incastellamento* proposée par Pierre Toubert. Précisons toutefois qu'il n'était pas uniquement question du critère d'estimation et qu'il était le plus souvent croisé avec celui de la nature des cultures taxées, si bien que le rôle des estimateurs était de définir la valeur de l'unité de superficie de chaque type de culture, et ce dans chaque part. Mais la façon dont furent ou non agencés ces deux critères dépendait en fait des communes et certaines articulèrent plutôt leurs estimations sur la seule distinction des trois parts [*ibid.* : 67-76]. Monique Zerner précise qu'il s'agit d'un « schéma de l'organisation des terroirs sort[i] des cerveaux qui conçurent l'opération d'estime sous une forme rationalisée à l'extrême ; il ne fut pas toujours compris » [*ibid.* : 68]. En effet, il est possible qu'au XV^e siècle

aient existé des traditions locales d'estimation par zones en fonction de l'intensité ou de la richesse des cultures mais non par zones concentriques. Ainsi, d'après elle, l'appréciation fiscale des terres aurait probablement été influencée par la forme radio-concentrique datant de la mise en place de l'*incastellamento* et aurait pu faire naître chez les percepteurs une représentation très rationalisée de l'espace qu'ils auraient ensuite traduite par une zonation fiscale schématisée [Chouquer 2000a : 65]. On aurait donc ici un bon exemple de la façon dont une représentation de l'espace peut avoir une influence sur une pratique sociale.

Mais nous n'avons là qu'une description du mode d'estimation de la valeur de la terre et non de la forme du parcellaire, ce que reconnaît Monique Zerner elle-même puisqu'elle insiste sur le fait que cette forme échappe à toute étude :

Dans certains cadastres les parcelles sont situées par rapport à un lieu-dit ; dans un très petit nombre de cadastres elles sont aussi repérées par rapport à un confront, mais ceci ne suffit pas à reconstituer le plan parcellaire [...] Ainsi la zone des cultures, l'*ager*, reste-t-elle largement abstraite [*op. cit.* : 218].

Ce cas étudié par Monique Zerner rejoint le témoignage de l'auteur des *Annales Cameracenses* cité par Georges Duby. Il décrit l'*ager* et le *saltus* selon la même répartition en auréoles autour du village et selon le même critère d'éloignement par rapport au centre. Ainsi, Georges Duby dépeint en 1962 dans *L'économie rurale et la vie des campagnes en Occident médiéval* un Occident peuplé au XI^e siècle par

une paysannerie stabilisée dans des villages et enracinée dans un terroir organisé à partir de ceux-ci [1962 : 57]. Autour de ces villages s'ordonnent le réseau des chemins et le *saltus* et l'*ager* en trois auréoles :

Trois zones pour ainsi dire concentriques, l'enclos du village, les « côtures », c'est-à-dire l'espace céréalier, une large ceinture inculte enfin, telle était l'image que l'auteur des *Annales Cameracenses*, à la fin du XII^e, conservait du village de son enfance⁵. Trois zones où la présence humaine, l'effort humain s'atténuent peu à peu à mesure que l'on s'éloigne du centre habité, mais trois zones également utiles, également nourricières [*ibid.* : 64].

On retrouve la zonation entre les terres vouées aux cultures intensives portant les jardins et les clos, les champs cultivés et les pâtures et, plus loin, les terres marginales avec, entre autres, la forêt. Ce modèle, qui est globalement concentrique, est déjà plus abstrait que ce que nous venons de voir pour les estimations fiscales car, excepté ce témoignage de l'auteur des *Annales Cameracenses* (qu'il conviendrait d'aller relire), aucun autre texte ne traduit une telle conception de l'espace agraire sous la forme d'auréoles concentriques autour et à partir du village.

Les limites matérialisées dans l'espace

La forme circulaire peut aussi être mise en relation avec diverses fonctions devant être inscrites dans l'espace.

C'est le cas de la territorialisation de l'espace juridique et administratif autour de certains chefs-lieux, qui prend la forme de limites

de banlieues ou de limites de la zone des franchises autour d'un village neuf. Quelquefois, dans le dessin parcellaire, une enveloppe ceinture certains villages comme celui d'Ergnies, photographié par Roger Agache, dont la structure ovalaire et la régularité déterminent la zone sur laquelle s'étendait la loi qui lui avait été octroyée, tranchant ainsi avec le territoire des villages voisins n'ayant pas obtenu les mêmes avantages [Fossier 1987 : 342].

À Saint-Denis de Ginestet (Hérault), l'examen des plans cadastraux et des photographies aériennes a apporté des informations précieuses sur les limites concrètes du village médiéval disparu, dont le cœur fut découvert en 1962. Au sud d'un carrefour routier apparaît une imposante anomalie parcellaire ovale, en discordance avec le parcellaire environnant, qui fossilise le tracé de l'enceinte villageoise se développant autour de l'enceinte ecclésiastique, elle aussi inscrite dans le parcellaire par la convergence de chemins actifs ou fossilisés sous forme de limites parcellaires [Chouquer, Clavel-Lévêque et Favory 1987 : 19, fig. 5].

De fait, des enveloppes existent également autour des églises pour délimiter l'extension du droit d'asile admis par la législation romaine dès le V^e siècle [Zadora-Rio 1990 : 11]. Cette réalité est bien connue et étudiée depuis la fin des années quatre-vingt. Les médiévistes se sont alors mis à observer le parcellaire autour des églises pour y déceler la « topographie des lieux d'asile » [*ibid.*], ce qui a donné naissance à plusieurs publications-inventaires [Fixot et Zadora-Rio eds. 1994 ; Lorans 1996 : 190-201]. On admet que le cas général est celui de l'existence

5. *MGH, SS*, XVI, 511-512.

d'un enclos autour de l'église et du cimetière, de forme et de taille très variées, mais conduisant malgré tout à l'idée d'une enveloppe plus ou moins curviligne et concentrique autour de l'église. Parmi ces enclos, certains ont laissé des vestiges monumentaux, d'autres sont révélés par la fouille, la photographie aérienne ou encore par l'étude des plans cadastraux. Ramon Martí Castellbó et Pierre Bonnassie ont montré l'importance déterminante du rôle des enclos ecclésiastiques en Catalogne, appelés *sagreres* ou *sacrarios*, dans la formation de l'habitat groupé à partir du XI^e siècle. Il paraît en effet qu'une grande partie, peut-être la majorité dans certaines régions, des villages catalans se soit constituée dans et autour de ces *sagreres* [Bonnassie 1994 : 68]. D'où le terme d'*ensagrèrament* inventé par R.M. Castellbó sur le modèle de l'*incastellamento* pour désigner le regroupement des hommes dans l'espace sacré (*sagrera* en catalan) qui encerclé l'église et bénéficie de la même sauvegarde qu'elle [*ibid.*]. Au départ, la fonction de ces *sagreres* était de mettre les biens et les hommes à l'abri des prélèvements forcés et des exactions opérées par les seigneurs. Puis les paysans y entreposèrent leurs provisions, leurs bêtes, leurs outils ferrés et finalement l'habitat s'y installa et commença à se densifier à partir du deuxième tiers du XI^e siècle [*ibid.* : 72-74].

On connaît également les enclos des garennes et des parcs à gibier médiévaux pour la chasse réservés aux seigneurs et mis en défens. Les territoires de chasse se sont développés, le plus souvent à la périphérie des finages, parallèlement aux grands défrichements à partir du XI^e siècle. On assiste alors à la constitution de vastes réserves de chasse seigneuriales jalouse-

ment défendues généralement par une ou deux lignes de terrassement et par une palissade, circulaire ou grossièrement quadrangulaire [Zadora-Rio 1986 : 133]. Les garennes désignent, quant à elles, les structures spécialement aménagées pour les lapins à partir du XIII^e siècle et sont de dimension et de forme beaucoup plus variables [*ibid.* : 137].

Si ces réalités de l'espace médiéval sont assez bien connues, ces enclos n'ont pas de rapport obligatoire avec le parcellaire. Rien n'autorise donc à passer de l'un à l'autre.

Au terme de ce rappel historiographique sur l'évolution de la conception de la forme des terroirs médiévaux, on constate qu'il existe une gamme étendue d'objets et d'opinions. Si l'on généralise le propos, on peut dire que les formes énumérées ci-dessous ont été, jusqu'ici, caractérisées par les médiévistes et considérées comme représentatives de la réalité médiévale :

- des parcellaires d'openfield souvent identifiés à la forme de planification médiévale, classés en un grand nombre de types selon leur aspect plus ou moins quadrillé et curviligne ;
- des openfields très géométriques liés aux défrichements et aux assèchements de marais, mais peu observés et étudiés en France ;
- des parcellaires de bocage, primaire ou secondaire, au sein desquels on pense pouvoir distinguer des formes en ellipse censées représenter des défrichements familiaux ;
- des enveloppes curvilignes de toutes tailles et de toutes fonctions, autour des zones dotées de franchise, autour des églises et des cimetières, des châteaux, ou encore autour des garennes et autres réserves boisées, qui n'ont généralement pas d'influence sur l'ensemble du parcellaire d'un terroir villageois ;

- dans certaines régions, des représentations fiscales de l'espace en auréoles concentriques élaborées par les estimateurs de la fin du Moyen Âge;

- des formes viaires radiales autour des habitats, des châteaux, formant des réseaux plus ou moins amples;

- des terroirs radio-concentriques, de nature viaire et parcellaire, pour lesquels on a proposé récemment une interprétation planifiée.

À ces objets présumés médiévaux, il faut ajouter des modélisations effectuées par des chercheurs. On en retiendra quelques exemples, particulièrement importants :

- la répartition *ager, saltus, silva*, selon une représentation en auréoles concentriques, influencée par la nouvelle géographie « spatiale » et ses modèles gravitaires, polarisés et géométriques d'essence économique et géographique [Scheibling 1998]. Les archéologues et les historiens font notamment un emploi régulier de la loi de gravité de Von Thünen (1826) qui veut que l'on passe du centre à la périphérie d'un terroir par des cercles concentriques [*ibid.* : 35-36];

- la partition de l'espace en *infield* et *outfield*, opposant les champs permanents au centre aux zones de pâtures et de cultures temporaires à la périphérie;

- la modélisation en part de cercle de l'espace agraire pour donner forme à l'assolement et aux contraintes collectives du régime agraire de l'*openfield*;

- la modélisation de l'*incastellamento* et de l'encellulement liée à la charnière de l'an Mil à partir de laquelle on pense que s'opère une revitalisation du parcellaire.

Si l'on devait chercher un lien entre toutes

ces formes et ces représentations, il est évident qu'il faudrait le voir dans le rapport au pouvoir. C'est la présence d'une autorité qui explique la planification de l'*openfield*, est responsable de la fixation de la strate des pôles d'habitat, des réseaux radiaux qui en partent, des terroirs radio-concentriques avec la mise en place des châtelainies ; c'est cette autorité encore qui ordonne l'espace fiscal et commande la répartition de l'espace agraire nécessaire au régime des contraintes collectives de l'assolement et de la rotation des cultures, etc.

C'est ici qu'on observe combien fait défaut une étude associant et opposant les diverses formes qui viennent d'être décrites et celles qui ne le sont pas encore. La question devrait alors être inversée. Non pas illustrer la description des pouvoirs par une interprétation quelquefois excessive et hyperesthésique* des formes, mais au contraire apprécier en quoi les pouvoirs, à différentes échelles, contribuent à donner forme à l'espace et comment ces formes « projetées » composent avec des matérialités déjà en place. C'est également ici qu'il faudrait apprécier le rôle que le modernisme peut jouer dans ce processus de recherche. Voici l'exemple canadien rappelé par Philippe Pinchemel et Geneviève Pinchemel [1997 : 30-38].

On sait qu'à l'époque moderne le peuplement dispersé dans ce pays, dû au système du rang, et même du rang double, irrita l'administration française. Un arrêt du royaume, en date de 1663, ordonna de grouper les habitants en villages et hameaux, prétextant que c'était là la bonne manière de vivre. Le premier intendant du Canada français, Jean Talon, fut chargé d'implanter quatre villages modèles, dont un, Charlesbourg, adopta un plan rayonnant [*ibid.* :

33, ph. 2.2]. Les effets attendus de ce regroupement étaient principalement idéologiques : faciliter le gouvernement des populations, favoriser l'action du clergé, permettre une défense plus efficace [*ibid.* : 35].

Est-ce qu'une telle idéologie est transférable au Moyen Âge ? Et a-t-on le droit d'exploiter les formes pour le faire ? Ou bien n'y a-t-il pas risque d'hyperesthésie géométrique* ?

Le doute s'installe dès qu'on confronte ces objets aux réalités des formes paysagères, suggérant l'idée qu'on a plus vu des parties d'objets ou des objets anecdotiques qu'autre chose. Nous allons désormais rassembler les matériaux pour montrer que, partout en France, en régions de bocage comme de champs ouverts, et même dans celles du Midi, dans des formes présumées radio-concentriques comme dans les openfields les plus canoniques, on trouve presque toujours une structure de type radio-quadrillé qui est la forme absente du paysage pour les deux derniers millénaires.

Dynamique des formes des finages non planifiés

L'analyse morphologique démontre que s'il existe quelques terroirs aux formes réellement radio-concentriques, ils sont minoritaires. Il en va ainsi de l'étang de Montady en Languedoc, asséché au XIII^e siècle [Abbé et Portet 2002], ou encore, au XII^e siècle, du parcellaire qui s'étend autour de l'abbaye de Geneston en Loire-Atlantique [Deschamps et Pascal 1996 : 109, fig. 3]. Mais, sauf à considérer ces exceptions localisées que nous venons de citer, les terroirs ne peuvent être rapportés à une forme modélisée de planification médiévale.

Pour le plus grand nombre de cas observés,

la forme générale des terroirs non planifiés est en fait de type radio-quadrillé – et ce quelles que soient les régions –, c'est-à-dire qu'elle associe un réseau radial autour des villages et un quadrillage souple, d'extension le plus souvent supracommunale. Il convient de garder à l'esprit qu'il n'est pas question de remplacer le modèle radio-concentrique dominant par un autre objet qui serait utilisé de manière aussi rigide. Cette dénomination traduit ce que l'on observe principalement quand on étudie l'espace d'un point de vue morphologique, quand on considère la « logique du lieu ». L'objet parcellaire radio-quadrillé est en ce sens exemplaire et, bien qu'il soit plus délicat à étudier que la forme radio-concentrique, il est aussi beaucoup plus intéressant et fécond car il se situe en dehors des strictes interprétations morpho-historiques.

La forme radio-quadrillée appartient en effet à une réalité parcellaire récemment mise en évidence par les travaux de morphologie dynamique, celle des réseaux de « formation » en opposition aux réseaux de fondation/planification [Lavigne 1997]. Il s'agit de réseaux de formes non planifiées qui ressortent de logiques de structuration s'inscrivant dans la très longue durée et que l'on étudie de ce fait sous l'angle des systèmes auto-organisés. Nous ne percevons ces réseaux que par le résultat de leur organisation, visible sur les cartes et les photographies aériennes, à savoir par une forme stable qualifiée de structure mais dont la fixité n'est qu'apparente puisque cette organisation en réseau est le produit d'un processus d'interactions entre les composantes du paysage. Ils adoptent une configuration d'ensemble proche d'une forme géométrique parfaite mais sans en

suivre la rectilinéarité. Il en va ainsi des trames quadrillées non orthonormées d'orientation souple et des réseaux radiaux de voies (associés parfois à un réseau parcellaire tendant vers le concentrique). Cependant, les réseaux de formation quadrillés peuvent être de forme relativement différente – linéaire, comme les réseaux mis en évidence par Sandrine Robert dans la plaine de Melun-Sénart le long de certains axes majeurs [1995], ou « surfacique », d'une extension plus large – avec une orientation plus ou moins souple, un maillage serré ou lâche, une répartition spatiale diffuse ou ponctuelle et une extension variable.

Un exemple aidera à comprendre la nature du problème posé. Étudiant la genèse de l'openfield à partir du cas bien documenté, par l'archéologie, de Lion-en-Beauce, dans le Loiret, Samuel Leturcq a été conduit à faire les observations suivantes [1996] : on a affaire à un parcellaire de champs ouverts, du type du parcellaire croisé de la typologie allemande (*Kreuzlaufende Gewanne*, ou quartiers croisés, c'est-à-dire dans lesquels les lanières des quartiers sont tantôt dans un sens tantôt dans l'autre). La documentation écrite ne permet pas d'apprécier l'apparition et l'évolution de ce paysage. L'archéologie présume que l'apparition de l'habitat groupé de Lion se situe entre le VI^e et le X^e siècle. Mais pour transférer cette date au parcellaire environnant, il lui faut présupposer un lien, et ce lien c'est le concept d'openfield :

Nous savons que l'openfield est un système qui implique nécessairement un habitat groupé à cause des contraintes agraires qu'entraîne le régime communautaire [*ibid.* : 176].

Aujourd'hui ce mode de raisonnement ne paraît plus acceptable. Que voit-on en se tournant vers les formes ? Elles montrent – et c'est l'enseignement principal qu'il faut désormais mettre en avant – que la forme du parcellaire de Lion-en-Beauce est une marqueterie locale de quartiers non planifiés, indépendante du réseau local étoilé ou radial grâce auquel le village peut communiquer avec ses écarts et avec les villages contigus, mais appartenant en revanche à une trame de lignes de très grande ampleur puisqu'elle couvre des dizaines de communes [*ibid.* : 177 et 179] (fig. 2 ci-contre). Lion-en-Beauce est donc, au vu des avancées récentes de la recherche en morphologie dynamique, un exemple parmi tant d'autres de terroir radio-quadrillé dans le cadre d'une forme auto-organisée plurimillénaire, et certainement pas une planification médiévale. Le laniérage des champs ouverts est par conséquent moins pertinent pour qualifier la forme que la trame quadrillée dans laquelle s'insère l'espace local de Lion et qui dicte l'organisation des quartiers.

Que voit-on en se tournant vers des terroirs présumés radio-concentriques ou circulaires ? Le plus souvent la même chose. Jacqueline Soyer identifie trois formes circulaires à Brie-Comte-Robert : l'enceinte de la ville, l'enceinte des jardins et l'enceinte d'un immense terroir classé dans les « grands terroirs radio-concentriques » [*op. cit.*, fig. 57]. Mais lorsque Gérard Chouquer réalise l'analyse de cette dernière forme, ce qui apparaît c'est l'imbrication entre un réseau radial de voies et un parcellaire structuré par deux trames quadrillées non planifiées qui ne s'arrêtent pas aux limites du terroir et de la commune (fig. 3 p. 204). Il serait ainsi abusif de parler de

Fig. 2. Insertion du réseau radial de Lion-en-Beauce (Loiret)
dans de grands réseaux quadrillés

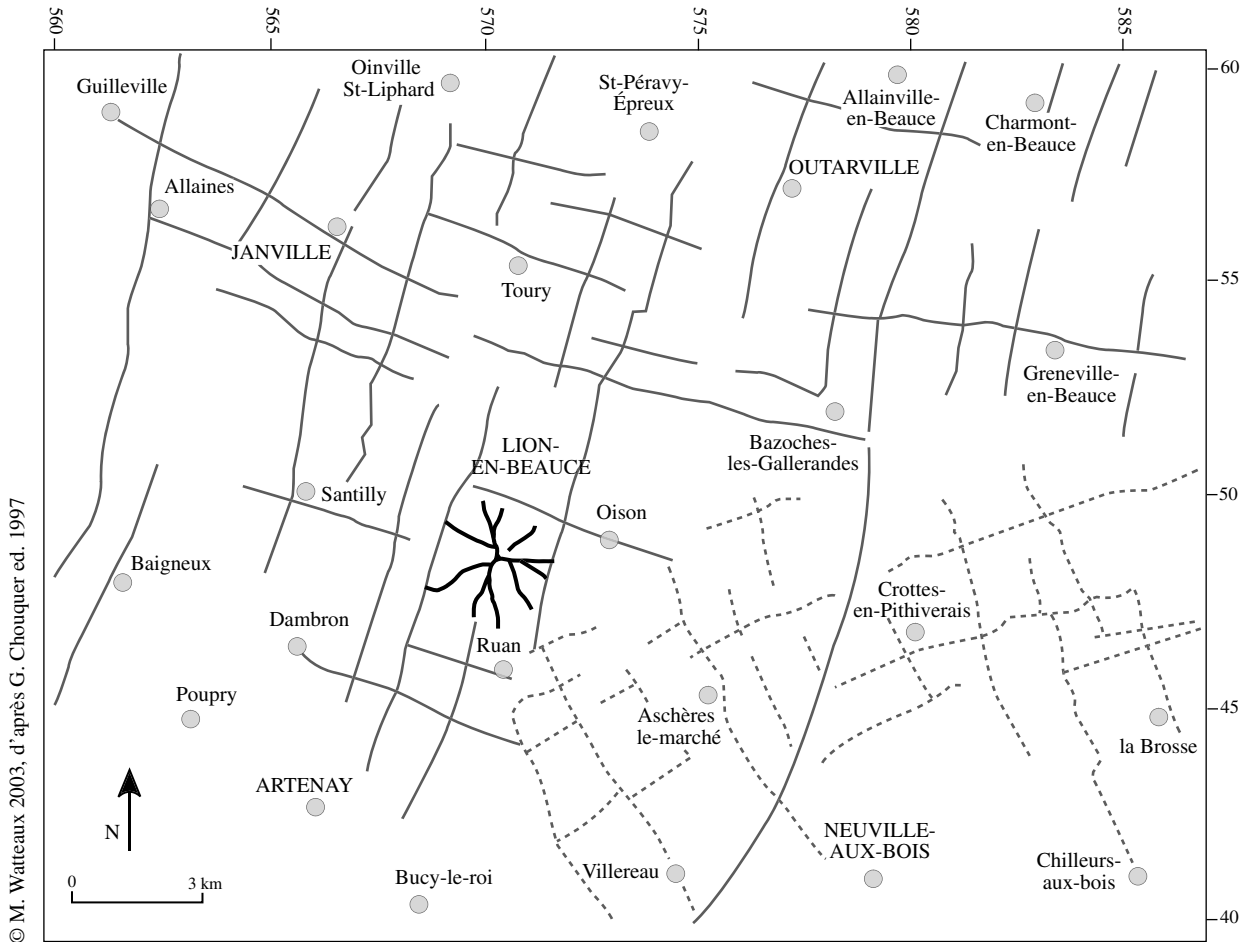
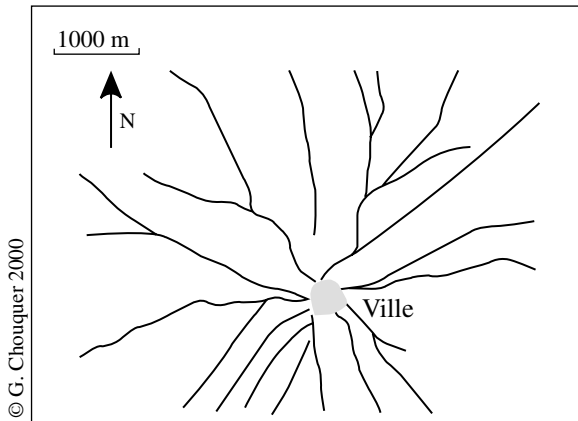
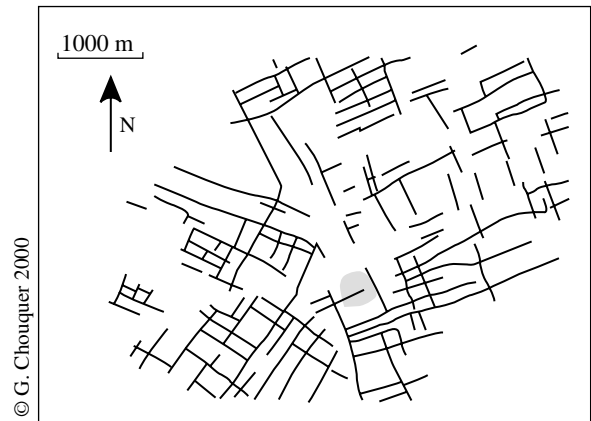


Fig. 3. Analyse des réseaux viaires et parcellaires de Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne), d'après un cliché IGN de 1956

Le réseau routier radial



Les trames parcellaires quadrillées



Fusion des deux relevés : le réseau radio-quadrillé



terroir circulaire, ou pire radio-concentrique, et d'appliquer ce terme à une entreprise de planification. L'épreuve des formes semble impitoyable devant un tel cas d'hyperesthésie géométrique.

Ces réseaux de formation suscitent depuis peu une attention et des interrogations nouvelles alors qu'ils étaient, jusque dans les années quatre-vingt-dix, méconnus au profit des études sur la centuriation romaine et sur le caractère supposé radio-concentrique du paysage médiéval. Mais jamais les chercheurs ne faisaient remonter la mise en réseau des formes parcellaires au-delà de l'Antiquité gallo-romaine qui l'aurait initiée par le seul biais de la planification. Ce n'est qu'avec le renouvellement récent de la morphologie (profitant également des avancées de l'archéologie préventive) qu'on a montré qu'il existait bien de grands systèmes quadrillés imparfaitement géométriques, le plus souvent d'origine préromaine, fruit d'une adaptation aux contraintes du milieu, en particulier aux conditions orohydrographiques, et d'une structuration plurimillénaire [Chouquer ed. 1997 : 27]. La fréquence des datations du II^e Âge du Fer fournies par les fouilles, si elle ne permet pas de distinguer véritablement l'apparition de ces réseaux – et ce d'autant plus que toutes les régions n'ont pas connu les mêmes rythmes de transformation et que le manque de données concernant les époques antérieures conditionne en partie le raisonnement –, indique une étape importante, un moment privilégié, dans leur processus de « réification » [Chouquer 2000a].

Si l'origine de cette mise en réseau des formes paraît être préromaine, les recherches

effectuées dans le Gâtinais oriental [Marchand 1997], dans le Bugeois [Chouquer ed. 1996-1997, 1997], en Limagne [Chouquer et Menesier-Jouannet 1996], sur la plaine de Melun-Sénart [Robert 1996] ou ailleurs [Chouquer ed. 1996-1997] révèlent qu'il est très difficile de faire la différence entre les linéaments d'origine protohistorique et d'autres, d'âges divers, induits par la forme de départ. Au final, toutes les études mettent l'accent sur une réification continue des réseaux de formation depuis l'époque gauloise jusqu'à la période moderne avec une certaine fixité des lignes de force et une évolution de détail du parcellaire [Marchand 2000 : 79]. D'où la nécessité de travailler sur une échelle de temps long bien que cela n'exclue évidemment pas de s'interroger sur les changements produits au Moyen Âge, changements qui auraient renforcé la résilience du système. À quel moment en particulier le dessin parcellaire par quartiers se met-il en place ? Par petites touches ou en bloc ? Comment interpréter la mise en forme du paysage par quartiers dans le cadre des réseaux auto-organisés ? C'est ici que la synthèse de Samuel Leturcq sur l'openfield beauceron prend tout son sens, une fois abandonnée la vaine question de l'origine de l'openfield au profit de la compréhension de la dynamique d'évolution d'un nouvel objet : le réseau radio-quadrillé.

Les chercheurs du projet Archaeomedes ont proposé le terme de résilience*⁶ pour exprimer la capacité d'une structure (en l'occurrence les

6. L'équipe d'archéologues, d'historiens et de géographes associés dans le projet Archaeomedes a utilisé le concept de résilience pour analyser l'évolution des systèmes humains [Durand-Dastès *et al.* 1998 : 14]. Ce terme est lui-même repris de la mécanique.

réseaux de formes) à absorber les chocs, à intégrer les changements sans être dégradée [Durand-Dastès *et al.* 1998]. C'est le même concept qu'exprime Gérard Chouquer lorsqu'il dit :

[...] un réseau viaire et parcellaire dont la structure ne change pas fondamentalement sur une longue période, et qui absorbe les changements de l'habitat, des activités et de la structure foncière, tout en gardant sa forme d'ensemble, sera affectée d'une réelle résilience. [...] c'est ainsi qu'on est conduit à parler de stabilité dans le changement [2001 : 56].

Cette résilience est animée par des permanences mais aussi par des changements qui engendrent une réorganisation incessante du réseau et qui expliquent que la trame puisse perdurer dans le temps et dans l'espace. L'intégration de ces différences dans et par le réseau n'est pas pour ce dernier un facteur d'affaiblissement mais, au contraire, de maintien par son assouplissement. Ainsi, même si les destructions ne peuvent jouer un rôle bénéfique que s'il y a un taux de connexion suffisant entre les éléments, dans le même temps ces perturbations permettent au réseau d'être moins rigide et d'accepter plus facilement les transformations en diminuant la connectivité. La diversité du réseau favorise la diversité des réponses possibles aux perturbations extérieures, qui favorise en retour la diversité du réseau et ainsi de suite. Cette diversité, indispensable à l'évolution et à la perduration du réseau, résulte de l'histoire morphologique de celui-ci, c'est-à-dire « du jeu permanent entre une mémoire qui conserve la trace des événements passés et les changements qui vont

nourrir cette mémoire et constituer le moteur de l'évolution » [Marchand 2000 : 160]. Les routes représentent très souvent des axes morphogénétiques importants qui diffusent l'information au sein du système morphologique et à son environnement, contribuant à sa résilience.

L'opération archéologique TGV Méditerranée a démontré, grâce aux nombreux exemples de pérennité des formes dont la coupe des Malalones est l'illustration la plus célèbre [Berger et Jung 1996 ; Chouquer 2000b ; fig. 3 de ce volume p. 25], la validité de ce concept. C'est en effet cette résilience qui est au cœur du fonctionnement des systèmes parcellaires auto-organisés.

Ces travaux novateurs convient les chercheurs à abandonner tout schématisme dans l'approche des formes spatiales, ce qui signifie laisser de côté la notion de paysage-palimpseste avancée par Raymond Chevallier en 1976, laquelle réduit les formes à une stratigraphie occultant les traces fossilisées [1976]. De même, compte tenu de cette résilience inhérente aux réseaux de formes, il ne faut plus poser la question de leur étude en termes de genèse, « ce qui conduit à chercher un événement fondateur et donc à surinterpréter [...] ; c'est en termes de dynamique et de résilience qu'il faut travailler » [Chouquer 2001 : 57].

Le plan radio-quadrillé n'est donc pas rapportable à une phase historique précise. Il n'est pas le résultat d'un projet de société global, cohérent et daté, mais de dynamiques d'associations et de conflits de formes* qui s'expriment par des modalités spatiotemporelles complexes.

Les travaux menés en morphologie dynamique ont démontré que la polarisation due à

l'habitat ne modifiait pas profondément la forme du parcellaire. De fait, la structuration du parcellaire n'est pas directement déterminée par le réseau d'habitat. Il suffit pour s'en convaincre de rappeler que les remembrements des années 1960-1980 ont été mis en œuvre en raison de nécessités agraires et non parce que le réseau de l'habitat avait changé. Et cela n'a engendré de nouveauté ni dans la forme des villages ni dans le réseau des chemins. La polarisation du réseau viaire induite par l'habitat ne suffit pas à faire évoluer le parcellaire vers des formes effectivement radio-concentriques du fait des trames quadrillées de base, petites ou grandes, qui structurent la plupart des paysages des époques historiques [Chouquer *et al.* 2001 : 71]. Des expériences, quasiment situées au niveau de la psychologie de la forme, ont porté sur des ensembles apparemment radio-concentriques comme le carrefour du Pont de Claverolle à Aimargues dans le Gard, marqué par le croisement de huit chemins à un point de franchissement de la Cubelle. Il a été possible de montrer, par filtrage numérique des orientations, que la trame parcellaire de base était, malgré les apparences, plutôt quadrillée (permanence de l'orientation de plusieurs centuriations de la cité de Nîmes) et donc indépendante du réseau viaire, celui-ci n'ayant pas réussi à structurer un parcellaire spécifique [Charraut, Chouquer et Favory 1994 : 26-28].

Ainsi il y a interpénétration de deux types de réseaux de formation qui ne sont pas observables à la même échelle : les grands réseaux quadrillés souples le sont à petite échelle tandis que les réseaux polarisés, radiaux, le sont à grande échelle. Sur l'A 85, l'étude menée à diverses échelles a permis d'associer des petites

formes déjà connues à de grands réseaux de formation [Carcaud *et al.* 1997]. Par exemple, entre Blou et Vivy, l'étude morphologique multiscale a mis en évidence l'existence conjointe de formes parcellaires locales médiévales liées à un domaine ou à un château (Ramefort, château de la Modetaie, château des Coutures sur la commune de Blou), ou à l'habitat de Blou lui-même [Zadora-Rio 1987] et d'un réseau de formation étendu sur plusieurs communes et organisé sur deux orientations : 34° E et 18° E (fig. 4 p. 209).

Il convient d'avoir toujours à l'esprit la variabilité qui existe lorsque l'on manie les échelles, spatiales et temporelles, et qu'a parfaitement exprimée Roger Brunet :

Selon l'échelle, on change aussi l'« optique » et le niveau d'information [cité d'après Lepetit 1996 : 83].

Un objet change de forme et de contenu selon l'échelle à laquelle on l'étudie. La dimension spatiale d'un réseau de formes est sans cesse conditionnée par les modalités de son observation. L'adoption d'une échelle est d'abord le choix d'un point de vue car elle exprime une intention délibérée de viser un objet et indique le champ de référence dans lequel l'objet se pense [*ibid.* : 86]. Cela explique que les réseaux radio-quadrillés n'aient pas été découverts plus tôt. En étudiant les formes associées aux terroirs non planifiés autour des villages, les chercheurs se sont focalisés sur une seule échelle spatiale, celle du terroir et du finage, sur l'échelle territoriale de la paroisse et de la seigneurie, sur l'échelle temporelle du Moyen Âge et, en particulier, de la « rupture » de l'an Mil. Leur domaine de réflexion était celui de la géographie historique

(traitant entre autres des problématiques de l'encellulement/*incastellamento* et de la paroisse) prenant appui sur une discipline institutionnalisée, l'histoire médiévale. Ils n'ont donc pas vu la réalité planimétrique, complexe, diachronique et non commensurable à l'échelle paroissiale ou seigneuriale et médiévale. Ainsi, hormis les cas avérés de planifications géométriques, le radial et le quadrillé sont tous deux des réseaux auto-organisés, qui ne sont pas observables à une seule échelle. Ces échelles donnent de la réalité des explications différentes qui ne sont exclusives et, partant, opposables que lorsque l'on croit qu'elles sont valables à la même échelle [*ibid.* : 87]. La morphologie dynamique associe au contraire les échelles dans une articulation et une variation constante et en fait une condition impérative.

Ce sont les ruptures d'échelles entre le radial suscité par la polarisation de l'habitat au cours du temps et le quadrillé, l'un et l'autre de structuration plurimillénaire, qui sont productrices de dynamiques et de formes dont l'association constitue la forme des terroirs non planifiés (fig. 5 p. 210). Cette forme radio-quadrillée est donc le produit de rapports d'échelles qu'on avait jusqu'à présent préféré ignorer.

*
* *

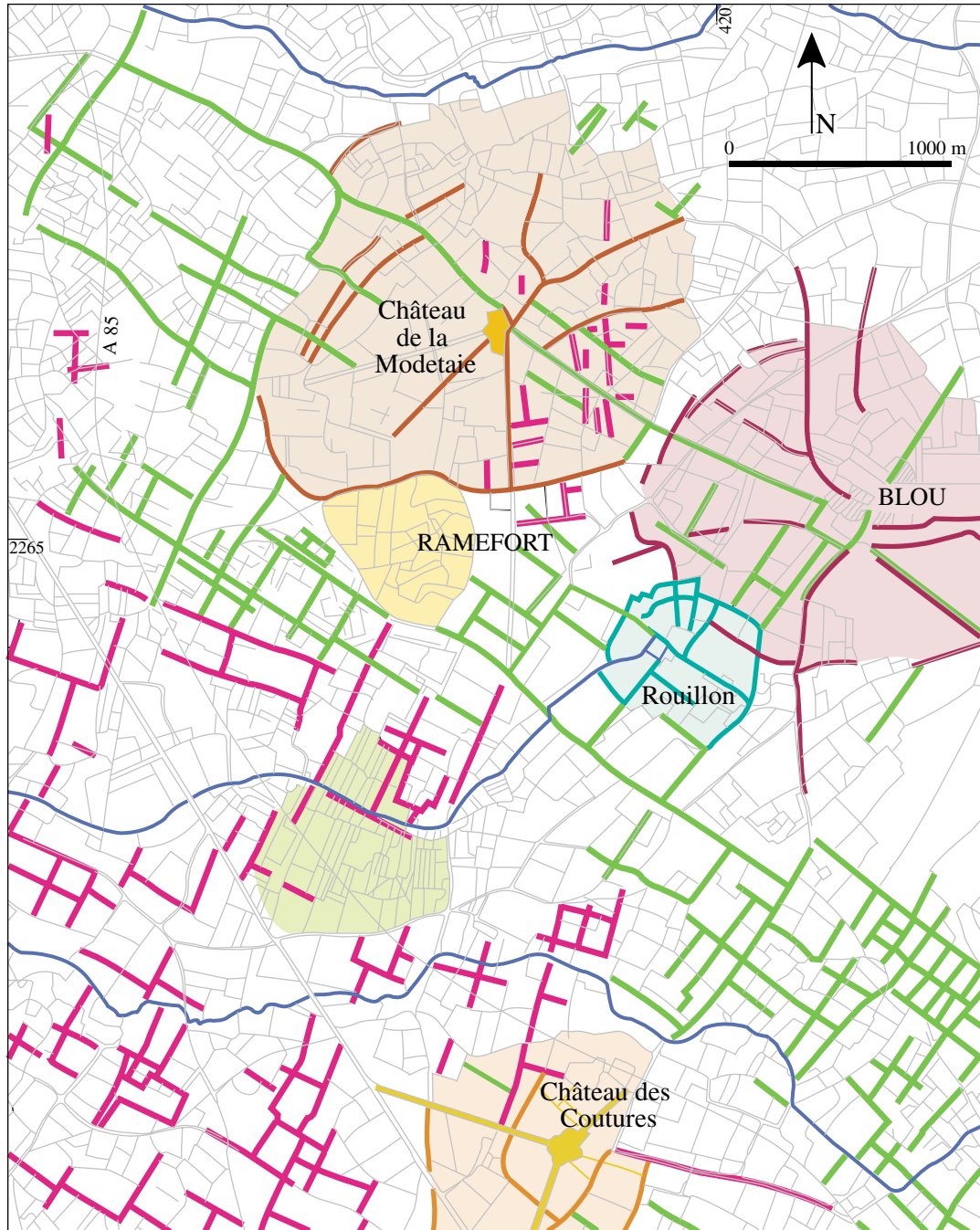
Les historiens ont approché l'espace médiéval par le biais de la topographie historique, de la territorialisation et des modélisations. Ils n'ont eu de cesse de tenter la paradigmatisme des formes à travers des *topoi* anthropofixistes : le village et son terroir, la clairière culturelle fondatrice, la planification comme événement fondateur, le rôle primordial et organisateur de la seigneurie et de la paroisse, etc. [Chouquer

2003]. Or c'est en fait la forme même de la pensée des chercheurs qui s'avère paradigmatique puisqu'ils prêtent à l'espace médiéval des formes d'unité qui entrent en contradiction avec les formes de l'expérience.

Ces études n'accèdent pas à la morphologie, le discours restant au niveau des généralités. Cette absence d'analyse morphologique a favorisé une progressive conceptualisation de l'espace médiéval fondé sur un modèle radio-concentrique géométrique et rigide. Les modélisations historiques ont en effet induit, implicitement, la recherche d'une forme radio-concentrique du parcellaire, et certains chercheurs ont été tentés de faire le lien entre ces représentations mentales concentriques et la forme concrète du parcellaire.

Il faut dorénavant promouvoir le retour aux réalités planimétriques en disant que cette conceptualisation de l'espace à partir du pôle ne correspond – en dehors du cas des enclos ecclésiastiques et des limites de banlieue et de franchise – à aucune réalité planifiée dans la forme du parcellaire et que, s'il y a planification au Moyen Âge, elle se fait sur une base quadrillée. Les travaux que nous conduisons, les uns et les autres, nous autorisent à affirmer qu'il n'y a jamais eu de planification générale des parcellaires au Moyen Âge, encore moins de planification radio-concentrique. Tout au plus est-il possible de dire que la forme type des terroirs autour des villages français est radio-quadrillée et qu'elle n'est pas attribuable à une période précise, mais est plus largement diachronique. Il y a eu, autour des sites d'habitat les plus pérennes, des évolutions sensibles des formes sur la longue durée qui ont donné naissance à des réseaux radio-quadrillés totalement non planifiés dans

Fig. 4. Cartographie des formes du paysage entre Corzé et Vivy (Maine-et-Loire)



leur dessin d'ensemble. Le paysage associe une trame quadrillée ou irrégulière de base à des formes de polarisation exercées par la compétition et la promotion de points qui fixent l'habitat et rigidifient la structure radiale des voies (fig. 5). Ces réseaux ne sont donc pas spécifiquement médiévaux, et encore moins nés autour de l'an Mil, mais représentent une réalité complexe qui,

pour les sociétés du Moyen Âge, devait associer des formes héritées et des formes initiées, dans une combinaison elle-même sujette à évolution dans la longue durée. En tant qu'objets spatiaux forts, ils échappent à tout classement chronotypologique et nécessitent une analyse morphologique qui prenne pleinement en compte les dynamiques spatiotemporelles.

Bibliographie

Abbé, J.-L. — 1996, « Permanences et mutations des parcellaires médiévaux », in G. Chouquer ed., *Les formes du paysage. II : Archéologie des parcellaires. Actes du colloque d'Orléans (mars 1996)* : 223-233.

Abbé, J.-L. et P. Portet — 2002, « Assécher un étang en Languedoc au Moyen Âge : techniques et parcellaire. L'exemple emblématique de Montady (Hérault) », in *Centre. Region. Periphery. Medieval Europe, Basel, 2002*, vol. 3, sections 6-8. Hertingen, Dr G. Wesselkamp.

Berger, J.-F. et C. Jung — 1996, « Fonction, évolution et "taphonomie" des parcellaires en moyenne vallée du Rhône. Un exemple d'approche intégrée en archéomorphologie et en géoarchéologie », in G. Chouquer ed., *Les formes du paysage. II : Archéologie des parcellaires. Actes du colloque d'Orléans (mars 1996)* : 95-112.

Bonnassie, P. — 1994, « Les *sagreres* catalanes : la concentration de l'habitat dans le "cercle de paix" des églises (XI^e siècle) », in M. Fixot et É. Zadora-Rio eds., *L'environnement des églises et la topographie religieuse des campagnes médiévales. Actes du III^e Congrès international d'archéologie médiévale (Aix-en-Provence, 28-30 septembre 1989)*, DAF 46. Paris, MSH : 68-75.

Bourin, M. et É. Zadora-Rio — 2003, « Analyses de l'espace », in J.-C. Schmitt et O.G. Oexle eds., *Les tendances actuelles de l'histoire du Moyen Âge en France et en Allemagne*. Paris, Publications de la Sorbonne : 492-510.

Bourin-Derruau, M. — 1987, *Villages médiévaux en Bas-Languedoc. Genèse d'une sociabilité, Xe-XIV^e siècle. I : Du château au village, Xe-XIII^e siècle*. Paris, L'Harmattan.

Carcaud, N., G. Chouquer, W. David, A. Dodd-Opritesco, F. Mercier, C. Pont et É. Zadora-Rio — 1997, « La recherche dans le contexte de l'archéologie préventive : collecte des faits, essai d'articulation et de spatialisation des données sur l'A 85 », in J. Burnouf, J.-P. Bravard et G. Chouquer eds., *La dynamique des paysages protohistoriques, antiques, médiévaux et modernes. Actes des XVII^e Rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes (octobre 1996)*. Sophia-Antipolis, APDCA : 85-194.

Chapelot, J. et R. Fossier — 1980, *Le village et la maison au Moyen Âge*. Paris, Hachette.

Charrat, D., G. Chouquer et F. Favory — 1994, « Traitement numérique de l'image », *Archéologia* 307 : 24-32.

Chevallier, R. — 1976, « Le paysage, palimpseste de

- l'histoire. Pour une archéologie du paysage », in *Mélanges de la Casa de Velázquez* XII : 503-510.
- Chouquer, G.** — 1995, « Aux origines antiques et médiévales des parcellaires », *Histoire et Sociétés rurales* 4 : 11-46. — 2000a, *L'étude des paysages. Essai sur leurs formes et leur histoire*. Paris, Errance. — 2000b, « Le parcellaire dans le temps et dans l'espace. Bref essai d'épistémologie », *Études rurales* 153-154 : 39-58. — 2001, *Morphologie dynamique des paysages*. Tours, École doctorale de Tours. — 2003, « Les formes des paysages médiévaux. Déclaration d'ouverture de controverse », in R. Noël, I. Paquay et J.-P. Sosson eds., *Au-delà de l'écrit. Les hommes et leurs vécus au Moyen Âge à la lumière des sciences et des techniques. Nouvelles perspectives*. Actes du colloque de Marche-en-Famène (octobre 2002). Louvain-la-Neuve, Typologie des Sources du Moyen Âge occidental : 149-177.
- Chouquer, G. ed.** — 1996-1997, *Les formes du paysage*. Paris, Errance. 3 vol. I : *Études sur les parcellaires*. II : *Archéologie des parcellaires. Actes du colloque d'Orléans (mars 1996)*. III : *L'analyse des systèmes spatiaux*. — 1997, « Étude des formes du paysage. Document final de synthèse, Autoroute A 85 ». Tours, CNRS, 2 vol.
- Chouquer, G., M. Clavel-Lévêque et F. Favory** — 1987, « Le paysage révélé : l'empreinte du passé dans le paysage contemporain », *Mappemonde* 4 : 16-21.
- Chouquer, G., C. Marchand, S. Robert et C. Lavigne** — 2001, « Les paysages de l'expérience. Essai sur l'évaluation ». Document de travail inédit.
- Chouquer, G. et C. Menessier-Jouannet** — 1996, « Étude des formes paysagères de la région de Lezoux (Puy-de-Dôme) », in G. Chouquer ed. *op. cit.* I : 111-125.
- Deschamps, S. et J. Pascal** — 1996, « La cadastration antique de Rezé (*Ratiatum*, Loire-Atlantique) », in G. Chouquer ed. *op. cit.* I : 104-110.
- Dobet, F.** — 1947, « Quelques exemples d'ensembles cadastraux circulaires », *Annales de Bretagne. Chronique géographique des pays celtes* 54 : 138-144.
- Duby, G.** — 1962, *L'économie rurale et la vie des campagnes dans l'Occident médiéval*. Paris, Aubier.
- Durand, A.** — 1998, *Les paysages médiévaux du Languedoc (Xe-XIIe siècle)*. Toulouse, Presses universitaires du Mirail.
- Durand-Dastès, F., F. Favory, J.-L. Fiches, H. Mathian, D. Pumain, C. Raynaud, L. Sanders et S. Van der Leeuw** — 1998, *Des oppida aux métropoles. Archéologues et géographes en vallée du Rhône*. Paris, Anthropos.
- Fabre, G., M. Bourin, J. Caille et A. Debord eds.** — 1996, *Morphogenèse du village médiéval, XIe-XIIe siècle*. Actes de la table ronde de Montpellier (22-23 février 1993), Cahiers du Patrimoine.
- Favory, F.** — 1991, « Le territoire de Murviel-lès-Montpellier dans l'Antiquité et le Moyen Âge », *Revue archéologique de Narbonnaise* 24 : 63-111.
- Favory, F., A. Parodi, P. Poupet et C. Raynaud** — 1994, « Lunel-Viel et son territoire », in F. Favory et J.-L. Fiches eds., *Les campagnes de la France méditerranéenne dans l'Antiquité et le haut Moyen Âge. Études microrégionales*, DAF 42. Paris, MSH : 163-245.
- Favory, F. et C. Raynaud** — 1992, « La production du paysage en Languedoc oriental dans l'Antiquité et au Moyen Âge : étude de Mauguio (Hérault) », *Mappemonde* 1 : 12-16.
- Fixot, M. et É. Zadora-Rio eds.** — 1994, *L'environnement des églises et la topographie religieuse des campagnes médiévales*. Actes du III^e Congrès international d'archéologie médiévale (Aix-en-Provence, 28-30 septembre 1989), DAF 46. Paris, MSH.
- Fossier, R.** — 1980, *Le paysage rural : réalités et représentations*. Actes du X^e Congrès des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public (Lille, 18-19 mai 1979), *Revue du Nord* LXII (244) : 97-116. — 1987, *La terre et les hommes en Picardie jusqu'à la fin du XIII^e siècle*. Amiens, CRDP. — 1990, « La naissance du village », in R. Delort ed., *La France de l'an Mil*. Paris, Le Seuil : 162-168. — 1994, *La société médiévale*. Paris, Armand Colin. — 1995, *Villages et villageois au Moyen Âge*. Paris, Éditions Christian.
- Gautier, M.** — 1949, « Ensembles cadastraux circulaires en Vendée », *Annales de Bretagne. Chronique géographique des pays celtes* 56 : 154-164. — 1967, « Les réseaux étoilés de chemins ruraux en France », in *Mélanges de géographie physique, humaine, économique, appliquée, offerts à M. Omer Tulippe*. I : *Géographie physique et géographie humaine*. Gembloux, Éditions J. Duculot : 322-331.
- Guilaine, J. ed.** — 1991, *Pour une archéologie*

agraire. À la croisée des sciences de l'homme et de la nature. Paris, Armand Colin.

Guy, M. et M. Passelac — 1991, « Prospection aérienne et télédétection des structures parcellaires », in J. Guilaine ed. *op. cit.* : 103-129.

Lavigne, C. — 1997, « Parcellaires de fondation et parcellaires de formation à l'époque médiévale en Gascogne. Clefs de lecture et problèmes d'interprétation », in G. Chouquer ed. *op. cit.* III : 149-158. — 2002, *Essai sur la planification agraire au Moyen Âge. Les paysages neufs de la Gascogne médiévale (XIII^e-XIV^e siècle)*. Bordeaux, Ausonius-Publications.

Lepetit, B. — 1996, « De l'échelle en histoire », in J. Revel ed., *Jeux d'échelles. La microanalyse à l'expérience*. Paris, Gallimard/Le Seuil.

Leturcq, S. — 1996, « La genèse de l'*openfield* : le cas de Lion-en-Beauce (Loiret) », in G. Chouquer ed. *op. cit.* I : 174-181.

Lorans, É. — 1996, *Le Lochois du HMA au XIII^e siècle. Territoires, habitats et paysages*. Tours, Presses universitaires de Tours.

Marchand, C. — 1997, « Réseau viaire et dessin parcellaire : étude morphologique de la région du Gâtinais oriental », in G. Chouquer ed. *op. cit.* III : 66-77. — 2000, « Recherches sur les réseaux de formes. Processus dynamiques des paysages du Sénonais occidental ». Thèse. Université de Tours.

Meuret, J.-C. — 1993, *Peuplement, pouvoir et paysage sur la marche Anjou-Bretagne (des origines au Moyen Âge)*. Laval, Société d'Archéologie et d'Histoire de la Mayenne.

Meynier, A. — 1945, « Les ensembles cadastraux circulaires en Bretagne », *Annales de Bretagne. Chronique géographique des pays celtes* 52 : 81-92. — 1966, « La genèse du parcellaire breton », *Norois* 52 : 595-610. — 1972, « Parcellaires circulaires et elliptiques. À propos de la thèse de Mlle Soyer », *Norois* 73 : 117-119.

Michaud-Fréjaville, F. — 1997, « Économie et vie rurales en Berry à la fin du Moyen Âge ». Thèse. Université Paris I.

Olivier, L. — 2001, « Temps de l'histoire et tempora-

rités des matériaux archéologiques : à propos de la nature chronologique des vestiges matériels », *Antiquités nationales* 33 : 189-201.

Pawlowski, K. — 1992, *Circulades languedociennes de l'an Mil. Naissance de l'urbanisme européen*. Montpellier, Presses du Languedoc.

Pichot, D. — 2002, *Le village éclaté. Habitat et société dans les campagnes de l'ouest au Moyen Âge*. Rennes, Presses universitaires de Rennes.

Pinchemel, P. et G. Pinchemel — 1997, *La face de la terre. Éléments de géographie*. Paris, Armand Colin.

Querrien, A. — 1994, « Parcellaires antiques et médiévaux du Berry », *Journal des savants* : 235-366.

Robert, S. — 1995, « Analyse des formes paysagères. L'exemple du plateau de Sénart (Seine-et-Marne) ». Mémoire de maîtrise, Université de Tours. — 1996, « Le parcellaire du plateau de Sénart (Seine-et-Marne) », in G. Chouquer ed. *op. cit.* I : 11-26.

Scheibling, J. — 1998, *Qu'est-ce que la géographie?* Paris, Hachette.

Soyer, J. — 1970, *La conservation de la forme circulaire dans le parcellaire français. Étude basée sur l'interprétation des photos aériennes*. Paris, SEVPEN.

Toubert, P. — 1973, *Les structures du Latium médiéval. Le Latium méridional et la Sabine du IX^e siècle à la fin du XII^e siècle*. Rome, École française de Rome.

Zadora-Rio, É. — 1986, *Parcs à gibier et garennes à lapins : contribution à une étude archéologique des territoires de chasse dans le paysage médiéval*. Actes du colloque « Du pollen au cadastre », *Hommes et terres du Nord* 2-3 : 133-139. — 1987, « Archéologie du peuplement : la genèse d'un terroir communal », *Archéologie médiévale* XVII : 7-65. — 1990, « La topographie des lieux d'asile dans les campagnes médiévales », in É. Zadora-Rio et M. Fixot eds., *L'église, la campagne, le terroir*. Paris, CNRS : 11-16. — 1991, « Les terroirs médiévaux dans le nord et le nord-ouest de l'Europe », in J. Guilaine ed. *op. cit.* : 165-191.

Zerner, M. — 1993, *Le cadastre, le pouvoir et la terre. Le Comtat venaisin pontifical au début du XV^e siècle*. Rome, École française de Rome.

Résumé

Magali Watteaux, *Le plan radio-quadrillé des terroirs non planifiés*

L'article propose de considérer que la plus grande partie des formes parcellaires des villages français est de type radio-quadrillé, associant un réseau de voies polarisé par un habitat villageois à une trame parcellaire auto-organisée et héritée, de type le plus souvent quadrillé. Cette modélisation, fondée sur de nombreuses observations de formes, nécessite la révision des opinions émises par les historiens médiévistes à propos de l'organisation de l'espace médiéval. Celui-ci n'est pas de type radio-concentrique, et il n'émerge pas de façon tranchée à l'occasion de la polarisation et de la « naissance » du village. Quand elles existent, les formes radiales ou concentriques ne sont pas organisatrices sur de grands espaces, et elles peuvent toujours être rapportées à des nécessités spécifiques. Le terroir radio-concentrique est donc une expression abusive et réductrice d'une réalité géographique et dynamique plus riche.

Abstract

Magali Watteaux, *The Radial Pattern of Squares in Un-mapped Areas*

Most plots in French villages fit into in a radial pattern of squares, which associates a network of routes polarized by a village habitat with auto-organized and inherited plots of land, usually in a pattern of squares. This modelization, based on several observations, forces us to critically review the opinions formulated by historians about how medieval space was organized. The village territory was not "radial-concentric", and it did not clearly emerge during the polarization and "birth" of villages. When they exist, radial or concentric forms did not organize big areas, and they can always be set down to necessities. The phrase "radial concentric" is misleading, and applying this pattern to French villages is reductionist in relation to a much richer and more moving geographical reality.